



UNE FORCE DE PROGRÈS ET DE PROPOSITIONS  
AU SERVICE DES JEUNES, DES COLLECTIVITÉS,  
DES PARENTS, DES ENSEIGNANTS

- ▶ Association nationale loi 1901, l'ANATEEP agit pour l'amélioration des transports éducatifs, culturels et scolaires.
- ▶ Avec son Bureau d'Etudes, le BETECS, elle intervient sur l'ensemble des aspects réglementaires, organisationnels, éducatifs, techniques, tant pour les aspects humains que matériels et propose son assistance-conseil.
- ▶ L'ANATEEP est présente au niveau départemental (structures ADATEEP), régional (structures ARTEJ), national et international.
- ▶ Elle est membre fondateur de l'AIST (Association Internationale pour la Sécurité du Transport des Jeunes). Le siège de l'AIST-Europe se trouve dans ses locaux.

#### EDUCATION À LA SÉCURITÉ ET À LA CITOYENNETÉ

- ▶ L'ANATEEP organise chaque année une campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes.
- ▶ Apprendre à évacuer un car ou un bus, à traverser mieux, à monter dans le véhicule, connaître les éléments de sécurité d'un car, avoir un comportement responsable : autant de sujets qui sont traités lors des animations «Transport Attitude» qui concernent chaque année des centaines de milliers de jeunes.
- ▶ Eduquer les jeunes à la sécurité est une priorité.

#### FORMATION

- ▶ La formation spécifique des acteurs du transport de jeunes est devenue un facteur de progrès indispensable : maîtriser une réglementation complexe, connaître les droits et les devoirs de chacun, comprendre les relations jeunes/adultes, désamorcer les conflits, apprendre à intervenir en cas d'incident ou d'accident, les prévenir.
- ▶ Une équipe de formateurs nationaux se déplace dans toute la France. Formations proposées par son bureau d'études (BeteCS) : d'accompagnateurs, de conducteurs de transport scolaire, de transport en établissement spécialisé, de prévention et gestion des conflits.

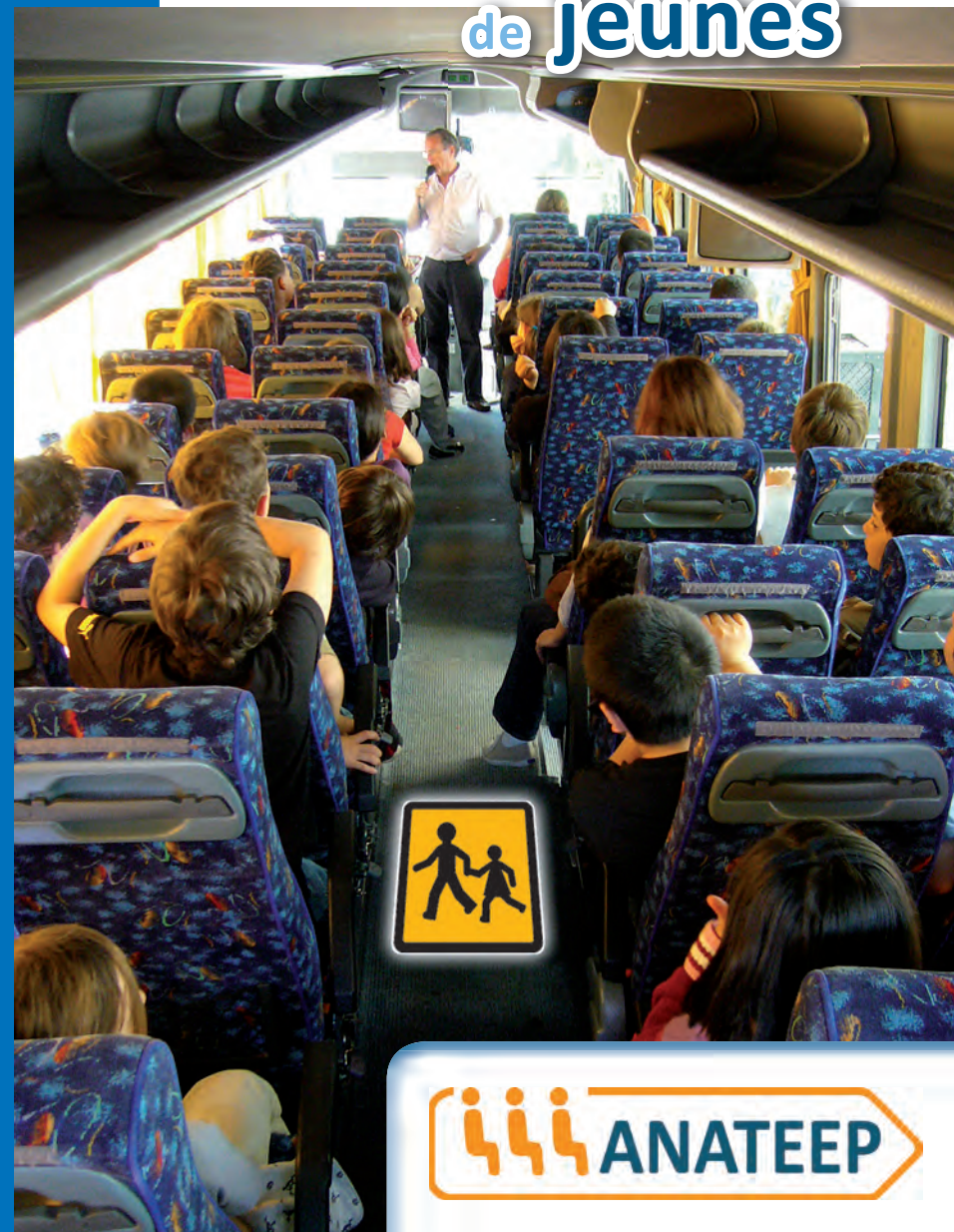


Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public

A.N.A.T.E.E.P. - 8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris

Téléphone : 01 43 57 42 86 - Web : [www.anateep.fr](http://www.anateep.fr)

# Pour l'amélioration des transports de jeunes



> Information, conseil

> Campagne annuelle d'éducation à la sécurité «Transport Attitude»



> Revue trimestrielle



> Outils pédagogiques



> site [www.anateep.fr](http://www.anateep.fr)



> Formations, études par le Betecs (bureau d'études)



# Pour l'amélioration des transports de jeunes

Sécurité

- Rajeunissement du parc : âge maximal de 15 ans pour les véhicules.
- Pas de pneus rechapés et/ou retaillés à l'avant.
- Des conducteurs qualifiés ayant reçu une formation spécifique.
- Aménagement des arrêts et des aires d'embarquement.
- Education à la sécurité.
- Au moins une fois par an, un exercice d'évacuation de car pour tous les élèves, et les jeunes des "accueils collectifs de mineurs".

Qualité

- Durée des transports : maximum 1h30 par jour, aller et retour (trajet + attente).
- Une place par enfant.
- Rendre le temps de transport éducatif.
- Un accompagnateur-animateur par car, prioritairement pour les enfants de maternelle.

Gratuité

- Egalité d'accès au service public de l'Education en assurant, par les collectivités territoriales, la gratuité pour les familles, des transports quotidiens et hebdomadaires, de la maternelle au lycée.
- Chaque élève transporté d'un département bénéficiera d'une situation financière identique.
- Le seuil de distance déterminant la prise en charge n'excèdera pas 3 km, en milieu rural et urbain.
- Aux étudiants seront alloués une allocation spécifique ou des titres de transport à taux réduit pour se rendre de leur domicile au lieu d'enseignement.

Exercices d'évacuation de car



> Education à la sécurité

Sensibilisation



Prévention

